



L'assemblée générale est ouverte à 9 h 45 sous la présidence de Jacques Miet.

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport d'activité
- Rapport des commissions
- Rapport financier et situation comptable
- Orientations 2017 - 2018 et échange avec la salle
- Vote des résolutions

L'assemblée générale se poursuivra par l'intervention de Bruno Willems sur l'offre bancaire pour les salariés et retraités.

54adhérents sont présents et 14 sont représentés. Le quorum est donc atteint.

Après le mot d'accueil du Président, assisté des administrateurs, les différents rapports sont présentés.

1. Rapport d'activité

L'AACC compte 107 adhérents à jour de leur cotisation sur 168 membres : 98 renouvellements et 9 nouvelles adhésions. 40 membres sont abonnés à la revue de la FNAR.

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre des orientations prises en mars 2015 : démarrage de l'activité « visites guidées », refonte du site Internet et l'adhésion à l'Union des Amicales de retraités des Banques Populaires (UARBP).

2. Rapport des commissions

a) Club Épargne par Patrick Lopez

Le Club Épargne s'est réuni 2 fois dans l'année ; en Janvier 2016, pour aborder le sujet des « Transmissions et successions » avant le concours de Ch. Cabin Saint-Marcel (24 participants) et en décembre 2016 sur le thème « Placements - Que faire face au taux bas ? » (17 participants).

b) Visites guidées par Evelyne Carré

Cette activité a débuté à la rentrée de septembre 2016, avec la visite des « Passages couverts de Paris » (16 participants)

La « découverte du Marais » a rassemblé en décembre 2016 25 participants.

c) Rencontre régionale par Maurice Odin

La rencontre d'Avignon des 3 et 4 octobre 2016 a rassemblé 22 participants. Elle a été précédée d'un Conseil d'administration.

d) Relations avec la FNAR et l'UARBP (*Union des Associations de Retraités des Banques Populaires*) par Jacques Miet

Le président a participé au Congrès de la FNAR les 7 et 8 avril à la FNMF.

Affiliée à la FNAR depuis 2011, l'AACC souhaite adhérer à l'UARBP. Jacques Miet a participé à l'AG de l'UARBP à Metz les 29 et 30/09 derniers et a noué des contacts pour une adhésion de l'AACC en 2017.

e) Le contrat UMC par Jean-Jacques Poriel

Lors de son appel d'offre de Juin 2016, le Crédit Coopératif n'a pas souhaité poursuivre le contrat « retraités » souscrit auprès de l'UMC.

A la suite de la réunion du 21/10/2016, le contrat concernant la couverture « maladie » des retraités est poursuivi auprès de l'UMC, qui devient, de ce fait, le seul signataire de la convention et interlocuteur de l'UMC.

Jean-Poriel souligne qu'il y a, à l'avenir, un risque de non-alimentation du contrat en nouveaux adhérents. 2016 a vu une légère augmentation des cotisations, en raison du déséquilibre du contrat.

En 2017, des contacts devront être pris avec Pro-BTP, la Mutuelle des retraités des BP, voire une autre mutuelle de Groupe BPCE.

f) Le site Web de l'association par Patrick Falaise

Le Crédit Coopératif ne pouvant plus héberger notre site après la migration de son système informatique, un nouvel hébergeur a été choisi : OVH ; La refonte complète du site doit intervenir pour mise en ligne au 30 juin 2017. Cette refonte permettra d'avoir un site plus dynamique, mettant en avant nos activités.

3. Rapport des commissions par Jean Frébourg

Le trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2016, lequel présente, au niveau fonctionnement, un solde positif de 1 798,42 €, ; les dépenses s'élèvent à 7 201,96 € et les recettes à 9 000,38 € (2 320 € de cotisations et 5 000 € de subvention du Crédit Coopératif).

La trésorerie disponible s'élève à 15 312,37 € au 31/12/2017.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2018 en équilibre, qui au-delà des charges habituelles actualisées, retient une augmentation des frais liés aux activités « rencontres régionales » et « visites guidées ».

En recette, il est à noter l'augmentation du poste « Cotisations » à 2 500 €.

Patrick Lopez, contrôleur des comptes présente son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

4. Orientations 2017 et échanges avec la salle

a) Rencontres prévues ou à prévoir :

Club « Épargne » fin 2017 à l'occasion de la Loi de finances 2018,
Histoire du Crédit Coopératif, suite des réunions de 2013-2014 et 2015,
Nouvelles technologies et réseaux sociaux.

b) Réunions de présentation de l'AACC aux futurs retraités en mai 2017 et novembre 2017,

c) Visites guidées - Rando

- ♦ l'Opéra Garnier, fin mars,

- ♦ Rando Coulée verte et musée de l'immigration en mai,
- ♦ Sortie Vézelay et les vignobles de Chablis, en juin,
- ♦ le quartier Montparnasse, en septembre,
- ♦ la Butte aux Cailles et le Musée des Gobelins, fin octobre,
- ♦ La Garde républicaine ou l'Île de la Cité et Notre-Dame mi-décembre.

d) Fixation des règles de prise en charge ou participation financière aux activités

- ♦ A l'assemblée générale : prise en charge des frais de déplacement sur justificatif, à hauteur de 50 € pour les membres résidant hors Ile-de-France et participation de 10 € demandée aux participants pour le repas,
- ♦ Pour les réunions en province : prise en charge des frais de déplacement sur justificatif, à hauteur de 50 €, et participation de 10 € demandée aux participants pour le repas,
- ♦ Pour les visites guidées : participation variable selon la visite.

5. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2016 et les orientations pour 2017 présentés par le Président sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2016 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'excédent d'exploitation de 1 838,62 € est affecté au report à nouveau,

Résolution n°4 : La cotisation 2017 est fixée 20 €.

Résolution n°5 : Le budget 2017 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°6 : L'assemblée générale décide d'adhérer à l'UARBP et de démissionner de la FNAR.

Résolution n°7 : Le mandat de Claude Gury au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2020 statuant sur les comptes de 2019,

Résolution n°8 : Le mandat de Jean-Jacques Poriel au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2020 statuant sur les comptes de 2019,

Résolution n°9 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Évelyne Carré au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2020 statuant sur les comptes de 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt cette Assemblée générale ordinaire.

Le président
Jacques Miet